Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 21 (1941)
Heft: 5

Rubrik: Les Foires de Paris, Marseille et Lyon en 1941

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LES FOIRES DE PARIS, MARSEILLE ET LYON EN 1941

L'organisation des trois grandes Foires traditionnelles de Paris, Marseille et Lyon quinze mois après l'Armistice constitue un tour de force qui témoigne de la vitalité de l'industrie française et de son remarquable esprit d'initiative et d'adaptation.

En raison des grandes difficultés matérielles, la Suisse n'a pas pu participer, comme elle le faisait chaque année, à la Foire de Paris. Par contre, elle a édifié un pavillon à Marseille et à Lyon. Il faut se féliciter que les commerçants et les industriels français et suisses aient eu de la sorte l'occasion de se rencontrer et de renouer des relations personnelles qui avaient été souvent interrompues par la force des circonstances.

La Foire de Paris n'avait pas, cette année, le caractère vraiment international qu'elle revêtait autrefois. Elle remporta cependant un immense succès puisque le nombre des visiteurs s'est élevé à près de 80 p. 100 du chiffre enregistré en 1938 et 1939. Des laissez-passer ont été accordés libéralement pour permettre aux personnes de la zone interdite et de la zone non-occupée de visiter la Foire de la capitale : 11.715 acheteurs sont venus de la première région, 10.049 de la seconde.

Foire de Paris : Section de la Mécanique

Les stands les plus remarqués furent ceux du Secrétariat d'Etat à la Production Industrielle, du Comité Général d'Organisation du Commerce, de la Philatélie, de l'Electricité, de la Fonderie, de la Mécanique, des Gazogènes, de la Librairie, de la Belgique, de l'Ameublement et du Cuir.

Plus de 3.000 exposants étaient présents à la

Foire de Paris : Section du Cuir

Foire, dont 232 étrangers. Ceux d'entre eux dont la fabrication n'est pas entravée ont fait, du 6 au 21 septembre, d'excellentes affaires.

La Foire de Marseille a été ouverte du 13 au 28 septembre. On sait combien les difficultés présentes frappent durement le grand port français de la Méditerranée. Par cette manifestation commerciale Marseille a exprimé sa confiance dans l'avenir, et la Suisse a tenu à s'associer à cette profession d'espérance en installant un pavillon dont les visiteurs, suivant l'opinion générale, ont vivement goûté la bonne ordonnance. Lors de sa visite inaugurale, l'Amiral Darlan s'intéressa d'ailleurs beaucoup aux objets exposés dans le stand helvétique.

Le 24 septembre eut lieu une « Journée franco-suisse ». L'Office Suisse d'Expansion Commerciale organisa une réception à la Foire. Du côté français, il y avait M. Roger Homo, Président du Comité Supérieur de la Foire, représentant M. le Préfet régional, M. Barraud, Secrétaire général de la Préfecture, l'Amiral Moriau, commandant la base de Marseille, M. Ripert, Président de la Délégation spéciale de la ville de Marseille, M. Ghiglione, Président-Directeur de la Foire, M. Régis, Président de la Chambre de Commerce de Marseille, etc. Du côté suisse citons M. Angst, Consul de Suisse à Marseille, MM. Masnata et Renaud, Directeur du siège lausannois et Délégué de l'Office Suisse d'Expansion Commerciale, M. Bittel, de l'Office National Suisse du Tourisme, M. de Fischer, Secrétaire général de la Croix-Rouge Suisse, M. Voirier, Vice-Consul de Suisse à Marseille.

La Foire de Lyon, qui s'est tenue cette année du 28 septembre au 5 octobre, n'a été fondée qu'en 1916. Mais elle se rattache directement, par une très longue chaîne de traditions, aux grandes foires médiévales qui ont largement contribué à la célébrité commerciale de la ville rhodanienne.

C'est le dimanche 28 septembre que la Foire fut

Foire de Marseille : Vue d'ensemble du Stand Suisse

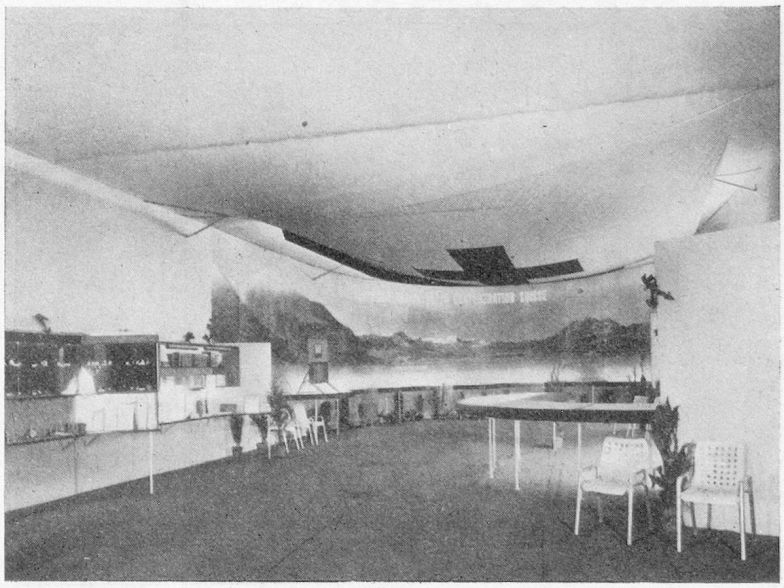

inaugurée par le Maréchal Pétain lui-même, accompagné de l'Amiral Darlan, Vice-Président du Conseil, de M. Lehideux, Secrétaire d'Etat à la Production Industrielle, de M. Charbin, Secrétaire d'Etat au Ravitaillement, et d'autres personnalités.

Le Maréchal visita tous les stands. Parmi les sections françaises les plus remarquables étaient celles de la mécanique, de l'automobile (gazogènes) et du cycle, de la construction électrique, de la fonderie, du bois, de la chimie, du cuir et des textiles. Dans cette dernière le stand des soieries brillait, comme les années précédentes, d'un éclat particulier.

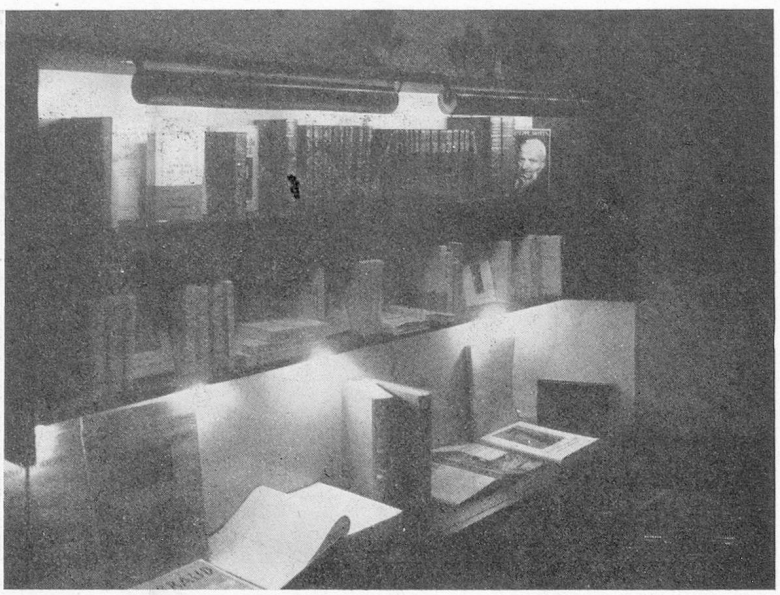

Foire de Marseille : Exposition de livres dans le Stand Suisse

Dans les sections étrangères le Maréchal s'arrêta longuement aux pavillons de l'Allemagne et de la Suisse. Au pavillon allemand il fut reçu par M. le Ministre Schleier, représentant de l'Ambassadeur d'Allemagne à Paris, qui prononça une allocution.

Au pavillon de la Suisse, le Maréchal fut reçu par M. Meyer, Consul de Suisse à Lyon, MM. Masnata et Renaud, Directeur et Délégué de l'Office Suisse d'Expansion Commerciale. Le Maréchal s'intéressa vivement aux produits exposés, notamment aux montres, aux broderies et aux livres.

Une réception fut organisée le 30 septembre dans le pavillon helvétique par l'Office Suisse d'Expansion Commerciale. Du côté français on notait la présence de MM. Pètrier, Président du Conseil d'Administration, Gontard, Vice-Président, et Brunand, Secrétaire général de la Foire de Lyon, ainsi que celle de nombreux représentants de la presse parisienne et lyonnaise. Du côté suisse on remarquait M. Meyer, Consul de Suisse à Lyon, MM. Lienert et Renaud, Directeur du Siège zurichois et Délégué de l'Office Suisse d'Expansion Commerciale, M. Hug, Président du Directoire Commercial de Saint-Gall, M. Brogle, Directeur de la Foire de Bâle, et M. Berthod, Vice-Consul de Suisse à Lyon. Ce

Foire de Lyon : Vue panoramique dans le Stand Suisse

fut une belle manifestation de l'amitié traditionnelle qui unit la France et la Suisse.

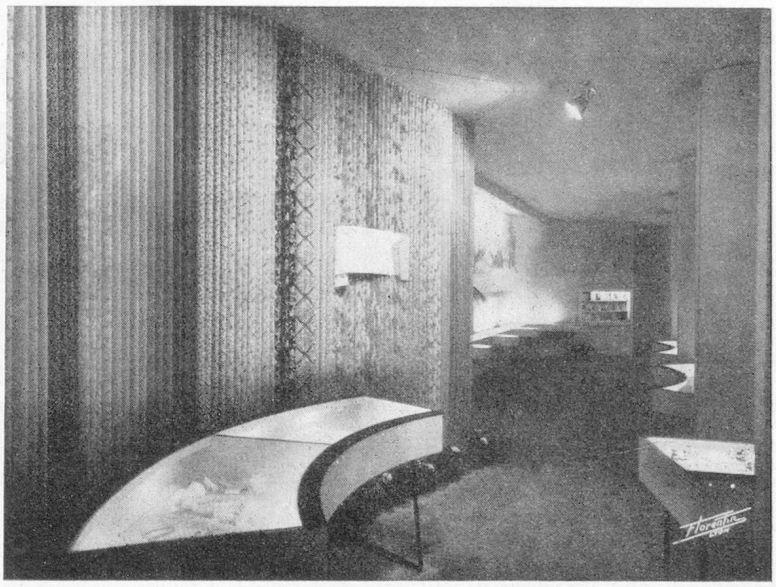

Foire de Lyon :
Exposition des textiles
dans le Stand Suisse

CHAMPAGNE

PIPER-HEIDSIECK

Ancienne Maison HEIDSIECK fondée en 1785
KUNKELMANN & Cº Successeurs
REIMS

Les Nouveautés
qui s'imposent

TACO S. A.

Cap. F. S. 3.200.000

ZURICH, 2 Werdmuhleplatz
MULHOUSE, 17, rue de Huningue
LYON, 61, rue Créqui

Demandez à Zurich : les dernières créations en Tissus coton suisses, unis et imprimés (Organdies, Imago, Ondor, etc.).

A Mulhouse et Lyon : les rayonnes fantaisies, unies et imprimées, les soies naturelles, les cotons et les diverses spécialités pour les Colonies.